

L'A.B.C. du syndicalisme ? La Charte d'Amiens !

En mai 2004, le Conseil Fédéral National des **Syndicats e.i.L. Fédérés Unitaires** a adopté dans sa résolution générale le principe d'un appel aux organisations syndicales pour une **Convention sur la Charte d'Amiens** dont le centenaire sera célébré en 2006.

Pour des raisons diverses, et peut-être peu avouables, sait-on jamais, la direction d'EIL a jugé **INOCCUPANT** de donner suite à ce mandat.

Des militants et des responsables d'e.i.L. ne se sont pas satisfaits d'un tel reniement. Avec des bonnes volontés, extérieures au syndicalisme mais point indifférentes à son existence et à son évolution, ils ont décidé de créer l'**A.B.C.**, **Association pour Bâtir la Convention sur la Charte d'Amiens**.

Les statuts d'**A.B.C** ont été déposés le 23 décembre 2004 et l'association a commencé ses travaux.

Ceux-ci ont pour objet *« de mettre en œuvre tous les moyens de rencontre, d'expression et de communication en faveur, d'une part, d'une célébration et d'une refondation de la Charte d'Amiens ; d'autre part, d'une commémoration et d'une réflexion autour des premières lois sociales à l'occasion du centenaire de la création du Ministère du Travail »*.

En effet, à l'heure où la mondialisation impose un système économique ultra-libéral comme s'il était de droit divin et, partant, sans alternative, à l'heure où cette même mondialisation disloque les sociétés en désintégrant les solidarités qui fondent le droit, il nous paraît au contraire **TRES OCCUPANT** d'interroger ce texte fondateur, quoique de compromis.

Or, *« se réclamer de la charte d'Amiens, c'est exiger l'indépendance du mouvement syndical, c'est se mouvoir dans le champ du monde ouvrier, celui des femmes et des hommes qui oeuvrent à construire leur propre vie et leur propre liberté, c'est revendiquer la fraternité qui se gagne en combattant pour mieux vivre et pour transformer la société par plus de justice, plus d'égalité, plus de liberté. Finalement c'est prétendre travailler à ce que le monde politique ne peut pas donner, le bonheur, et qu'il s'ingénie à détruire dès qu'il fait mine d'éclorre »*.

Pour faire aboutir ce projet de réflexion destinée à orienter l'action syndicale, **A.B.C.** mettra en œuvre tout ce qui la permet : comité scientifique, recherche, débats, colloques, assises, publications, ...

A.B.C. lance donc un appel à ceux et celles qui se sentent concerner par la manière dont le syndicalisme doit procéder pour **réinvestir tout le champ du social et de l'économique et s'unifier dans cette reconquête** afin qu'ils la rejoignent pour **Bâtir la Convention sur la Charte d'Amiens**.

Paris, le 19 mars 2005*

*Cet appel a bien un an !